



**ALLOCUTION DU SECRETAIRE GENERAL A L'OCCASION  
DE LA SIGNATURE DU CODE DE CONDUITE POUR LES ELECTIONS  
ORGANISEE PAR LA COMMISSION ELECTORALE INDEPENDANTE  
DE LA CÔTE D'IVOIRE**

Abidjan, le 24 avril 2008

Monsieur le Président de la République de la Côte d'Ivoire,  
Monsieur le Premier Ministre,  
Mesdames et Messieurs, les membres du Gouvernement,  
Messieurs les membres de la Commission électorale indépendante,  
Mesdames et Messieurs,

Je vous félicite sincèrement des progrès que vous avez accomplis sur la voie des élections. Maintenant que la date de l'élection présidentielle est fixée au 30 novembre prochain, le processus électoral semble non seulement bien engagé, mais en fait irréversible. Aujourd'hui, avec la signature du Code de conduite, vous allez, vous les acteurs politiques de la Côte d'Ivoire, franchir une nouvelle étape.

Par ce Code de conduite, les partis politiques et les candidats s'engagent, en effet, à respecter les normes éthiques les plus élevées avant, pendant et après le scrutin. Ils proclament leur attachement à des élections libres, régulières, transparentes et ouvertes à tous. J'insiste d'ailleurs sur le fait que le Code de conduite interdit notamment toute allusion à la race et à l'appartenance ethnique ou religieuse pendant la campagne électorale. Tout aussi important, aux termes de ce Code, les partis s'engagent à respecter le verdict des urnes.

La communauté internationale, vous le savez, attache la plus haute importance à l'organisation d'élections libres et équitables en Côte d'Ivoire. Mon Représentant spécial a reçu pour mandat de certifier toutes les étapes du processus. Ce rôle est fondamental pour la crédibilité des élections, et je sais qu'il est déterminé à l'assumer pleinement. Je vous encourage vivement à le soutenir dans cette tâche.

Parce qu'elle a toujours été le moteur économique de l'Afrique de l'Ouest et la pierre angulaire de la stabilité de la région, la Côte d'Ivoire mérite toute notre attention. C'est pourquoi la communauté internationale soutient énergiquement tous les acteurs du processus électoral. C'est aussi pourquoi, elle continuera à œuvrer en faveur du renforcement des institutions nationales ivoiriennes.

Je vous invite donc à persévérer dans cette voie et à créer un espace politique apaisé, au moyen d'instruments tels que celui que vous allez signer aujourd'hui. La communauté internationale, pour sa part, mettra tout en œuvre pour vous accompagner dans ce processus.

Je vous remercie.